

COMMUNE DE CREST-VOLAND (Savoie)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 1<sup>er</sup> avril 2025

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-cinq, le premier avril à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de monsieur RAMBAUD Christophe, maire.

En exercice : 11

Présents : 07

Absents : 04

Votants : 06

Présents : RAMBAUD Christophe, MOLLIER Christelle, GARDET Benjamin, SOCQUET-JUGLARD Magdalène, BOURGEOIS-ROMAIN Florent, AINOZ Jean-Louis, SOCQUET-JUGLARD Pierre.

Date de la convocation : 25/03/2025 Absents : MALINVERNO Jean-Baptiste, BELLENGER Thierry, HURLIN Frédéric, MORONI Bruno.

Secrétaire : AINOZ Jean-Louis.

**Délibération 2025-04D03 – Approbation du Compte Financier Unique 2024 commune**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 de la commune de Crest-Voland,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Monsieur le maire ayant quitté la séance, le conseil municipal siège sous la présidence de Madame Christelle MOLLIER, 1<sup>ère</sup> adjointe, conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales.

**Le conseil municipal après avoir délibéré, par 5 voix pour et 1 abstention (Pierre SOCQUET-JUGLARD qui est contre les travaux d'aménagement du plateau Lachat – opération 186 dans le CFU)**

- Approuve le Compte Financier Unique 2024 de la commune, comme suit :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATION 2024	Section de fonctionnement	1 290 966.29 €	1 927 172.17 €	636 205.88 €
	Section d'investissement	1 646 776.26 €	1 360 425.43 €	- 286 350.83 €
REPORT DE L'EXERCICE 2023	Report en section de fonctionnement		356 221.77 €	356 221.77 €
	Report en section d'investissement	- 28 487.83 €		- 28 487.83 €
Total réalisation + report		2 909 254.72€	3 643 819.37 €	677 588.99 €
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2025	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement	705 900.00 €	126 455.00 €	579 445.00 €
RESULTATS CUMULES	Section de fonctionnement	1 290 966.29 €	2 283 393.94 €	992 427.65 €
	Section d'investissement	2 381 164.09 €	1 486 880.43 €	- 894 283.66 €
<b>TOTAL CUMULE</b>		<b>3 672 130.38 €</b>	<b>3 770 274.37 €</b>	<b>98 143.99 €</b>

Ainsi délibéré en séance, les jours mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300946-20250401-D2025-04D03-00-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2025



La 1<sup>ère</sup> adjointe  
Christelle MOLLIER